

III.

ÉPOQUE DU MARIAGE
DE MATHILDE, FILLE DE LOUIS IV, ROI DES FRANÇAIS,
AVEC CONRAD-LE-PACIFIQUE.

Il nous reste à fixer l'époque du mariage de Mathilde, sœur de Lothaire, avec Conrad-le-Pacifique, alliance qui est prouvée par des documents incontestables.

Voici en quels termes la chronique de Verdun raconte cet événement : « En l'an 954, le roi Louis (IV, dit d'Outremer) mourut..... Il laissa deux fils, Lothaire et Karl, nés de Gerberge, « sœur de l'empereur Otton..... Lothaire succéda à la totalité « de l'héritage (de son père) ; il maria sa sœur Mathilde à Conrad, roi de Bourgogne (1). »

Les historiens modernes se sont appuyés de ce passage, pour en conclure que le mariage de Mathilde eut lieu la même année que la mort de son père. Ils n'ont point remarqué que le chroniqueur, parlant de ce mariage à l'occasion de la mort de Louis d'Outremer, n'a eu que l'intention de résumer en peu de mots tout ce qui avait rapport à la postérité du roi défunt, dont il marque la descendance jusqu'à la quatrième génération (non sans commettre de graves erreurs), ce qui le conduit jusqu'au

(1) Ann. 954. Obiit Ludovicus rex Francorum. . . . in hereditatem omnem Lotharius successit : hic Mathildem sororem suam despondit Conrado regi Burgundia « apud Bouquet, *Rer. franc. script.* VIII, 293.